

Introduction



Présentation générale

Ce guide pratique à l'intention des bénéficiaires des services de l'ABA comprend une feuille contenant toutes les informations de contact, 5 livrets et une pochette pour vos informations personnelles et documents divers.

Les livrets traitent des thèmes suivants :

Livret 1 : Introduction

Livret 2 : Ma vie au quotidien

Livret 3 : Ma scolarité et mes formations

Livret 4 : Ma vie professionnelle

Livret 5 : Mes loisirs

Ce guide a pour objectif de présenter toutes les prestations proposées par l'ABA. Il vous informe et vous oriente vers les services adéquats en fonction de vos besoins et de vos envies.

Il a aussi pour vocation de renseigner votre entourage, que ce soient vos proches ou les différents acteurs du maintien à domicile.

Mission et valeurs

L'ABA, fondée en 1901, a pour vocation d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap visuel résidant à Genève. Elle conseille les personnes concernées, leurs proches et mène une action de sensibilisation auprès du grand public. Elle est aussi active au sein du réseau médico-social et politique genevois, elle veille à promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes.

L'action de l'ABA est animée par des valeurs fondamentales comme la bienveillance, l'empathie et l'esprit d'ouverture.



Financement

L'ABA est signataire d'un contrat de prestations avec l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) qui finance un tiers des activités.

Plus de la moitié de son budget est couvert par des dons de particuliers et grâce à la générosité de fondations privées.

Certaines prestations d'ergothérapie peuvent être facturées à l'Assurance Maladie (LAMal) pour des personnes qui n'entrent pas dans les critères de malvoyance ou de cécité de l'OMS.

Pour en savoir plus :

www.abage.ch

Prenez contact avec
nos services

Informations sur le déficit visuel

Les déficiences visuelles couvrent un large spectre de troubles de la perception visuelle et comptent parmi les handicaps dits sensoriels. Ces troubles de la vision peuvent aller d'une restriction importante de la capacité visuelle à un état de cécité absolue.

Définition de la cécité

Une personne aveugle ne voit pas, ou éventuellement, peut avoir une perception lumineuse. Elle utilise ses autres sens, principalement l'ouïe et le toucher, pour saisir et traiter les informations.

Définition de la malvoyance

Une personne malvoyante est une personne dont la déficience visuelle entraîne une incapacité dans l'exécution d'une ou plusieurs des activités suivantes :

- Lecture et écriture ;
- Activités de la vie quotidienne ;
- Communication ;
- Appréhension de l'espace et déplacements ;
- Poursuite d'une activité exigeant le maintien prolongé de l'attention visuelle.

Comment voient les personnes malvoyantes ?

Les simulations suivantes représentent les différents types de malvoyance. Ce ne sont que des illustrations. Chaque personne vivant avec un déficit visuel peut expliquer la manière dont elle voit.

La vision normale

La personne perçoit son environnement dans les moindres détails. Lire, s'orienter, se déplacer ou réaliser des activités de précision ne présente aucune difficulté.

Personne avec une vision normale.



L'atteinte du centre de la rétine

Ce que la personne regarde disparaît. L'atteinte du centre de la rétine (macula) entraîne une vision floue et une dégradation du centre de l'image. Reconnaître les visages, lire et réaliser des activités de précision devient difficile.

Simulation
d'une personne
atteinte de DMLA
(dégénérescence
maculaire liée à
l'âge)



La vision floue

La personne perçoit son environnement comme à travers du brouillard. Les contours des objets sont moins distincts et les couleurs moins vives. Lire ou s'orienter dans la rue devient difficile.

Simulation d'une
personne atteinte
de cataracte non
opérée.



La réduction de la vision périphérique

La personne voit comme si elle regardait à travers le trou d'une serrure. S'orienter et détecter des obstacles lors des déplacements devient difficile à cause de la diminution de la vision périphérique.

Simulation
d'une personne
atteinte de
glaucome avancé
ou de rétinite
pigmentaire.



Autres gênes spécifiques

Une altération de la sensibilité aux bas contrastes, un éblouissement ainsi que des difficultés d'adaptation aux différentes luminosités peuvent être associés aux atteintes décrites.

L'ABA et ses services

L'association rassemble plus de cinquante professionnels pouvant également compter sur la collaboration d'un important réseau de bénévoles. L'ABA propose des prestations dans tout le canton de Genève, dispensées par quatre entités (voir ci-contre).

Pour en savoir plus :
www.abage.ch

Vous voulez faire un don :
CCP : 12-872-1
IBAN : CH28 0900 0000 1200 0872 1

La Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR)

Située en Vieille Ville, elle offre l'accès à la lecture en audio et en braille sur des supports accessibles ou par téléchargement.

Le Centre d'Information et de Réadaptation (CIR)

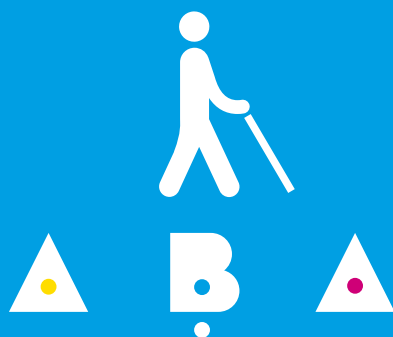
Implanté à Chêne-Bougeries, il a pour vocation d'aider les personnes déficientes visuelles (adultes et enfants) à maintenir ou retrouver une autonomie dans leur quotidien personnel et professionnel et ainsi améliorer leur qualité de vie.

Le Centre de Compétences en Accessibilité (CCA)

Sur le site de Chêne-Bougeries, il dispense conseils et formations en matière d'accessibilité et suit l'évolution technologique.

Le Foyer du Vallon (identité juridique séparée)

Cet établissement médico-social (EMS) est un lieu de vie pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes. Il est situé à Chêne-Bougeries.



Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants

www.abage.ch

